

Conseil d'arrondissement du 8 mars 2022

Vœu présenté par Guillaume Durand, les élu.e.s du groupe écologiste, Catherine Chevalier, groupe communistes et solidaires et les élu.e.s de la majorité municipale relatif au soutien à l'Ukraine et à la condamnation des actes de guerre du régime russe

Considérant la décision d'attaquer l'Ukraine prise par le régime autoritaire russe de Vladimir Poutine ce jeudi 24 février 2022, et par là d'attaquer le territoire européen en mettant en péril la paix et la sécurité du continent ;

Considérant que cette agression militaire ayant pour but l'envahissement du territoire ukrainien et l'atteinte à la souveraineté d'un état indépendant en violation du droit international doit être condamnée avec la plus grande fermeté par la communauté internationale et l'intégrité territoriale de l'Ukraine être restaurée ;

Considérant que cette attaque militaire fait suite à une série d'opérations militaires russes sans mandat international : notamment l'annexion de la Crimée en février et mars 2014 ou à l'attaque contre la Géorgie en 2008 ;

Considérant que par ces actes de guerre la Russie de Vladimir Poutine se place en dehors de la communauté internationale ;

Considérant que notre solidarité avec le peuple ukrainien et les opposant.e.s démocrates au régime de Vladimir Poutine doit être totale ;

Considérant l'engagement historique et maintes fois renouvelé de la Ville de Paris pour la défense de la liberté, de la paix, des valeurs démocratiques, en soutien aux peuples victimes de la guerre ;

Considérant les alertes de l'OMS sur une possible catastrophe humanitaire en Ukraine et les prévisions l'Agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR) portant jusqu'à 5 millions le nombre d'Ukrainiens risquant de quitter leur pays ;

Considérant le Pacte mondial sur les réfugiés votés par l'Assemblée générale de l'ONU le 17 décembre 2018 ;

Considérant que La France et l'Union européenne doivent prendre toutes les initiatives nécessaires pour assurer l'accueil des réfugiés, en général, sans distinction d'origine, avec moins de frilosité que l'accueil des réfugiés afghans en septembre 2021, ou la France insistait à l'époque sur « la cohérence entre l'accueil et la fermeté des contrôles » ;

Considérant les actions de solidarité annoncées et mises en place par la Ville de Paris concernant le soutien au peuple ukrainien et à l'accueil des réfugiés :

- **la Mairie du 14^e arrondissement déclare solennellement sa solidarité avec l'Etat et le peuple ukrainien et condamne son agression unilatérale par la Russie ;**
- **la Mairie du 14^e arrondissement boycotte tout événement, partenariat ou initiative organisé par le régime russe, ses représentations officielles ou ses soutiens, tant que durera cette guerre ;**
- **la Mairie du 14^e arrondissement appuie la demande auprès d'Ile-de-France mobilités d'un accès gratuit aux titres de transports pour les personnes réfugiées.**